

CONSEIL D'ECOLE 29 JUIN 2010

I – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR

L'équipe enseignante demande la modification du règlement intérieur de l'école pour une application dès la rentrée prochaine. Les modifications suivantes ont été adoptées par le Conseil d'école :

- interdiction du maquillage quotidien sur le visage
- interdiction des jouets, jeux, cartes et objets personnels dans l'enceinte de l'école.

II – EVALUATIONS NATIONALES ET DEPARTEMENTALES

A – EVALUATIONS DEPARTEMENTALES EN CP

Ces évaluations ont pour but de contrôler les compétences en Français et en lecture d'après quatre indicateurs :

- savoir lire et identifier les sons dans les mots, le taux de réussite à l'école de Saint Amand est de 86,8%
- savoir écrire : le taux de réussite à l'école de Saint Amand est de 67,3%
- établir des correspondances entre l'oral et l'écrit : le taux de réussite à l'école de Saint Amand est de 88,4 %
- savoir lire et comprendre : le taux de réussite à l'école de Saint Amand est de 59,9%

La moyenne de l'établissement est de 76,9 % sur les deux classes de CP

Le corps enseignant indique que les résultats sont corrects.

B – EVALUATIONS NATIONALES EN CE1

Ces évaluations ont pour but de contrôler les compétences en Français et en Mathématiques

Dans l'ensemble, les enseignants indiquent que ces évaluations ont été globalement réussies même si le programme n'était pas terminé au moment des évaluations et si des connaissances demandées aux élèves ne figuraient pas au programme de CE1.

III – COOPERATIVE SCOLAIRE

Le bilan financier à la date du 29 juin est de 3500 €. Il était de 9000 €, l'année dernière à la même époque.

L'équipe enseignante indique que la subvention de la commune de Saint Amand qui était les autres années d'environ 4000 € n'a pas été attribuée à la date du 29 juin 2010.

L'équipe enseignante rappelle que pour la rentrée scolaire, il y a des frais inévitables comme les sorties piscines de CP (prévues dans le programme), l'éducation routière, l'assurance et les droits dus par la coopérative. Ceci représente environ 1900 €.

L'idée est avancée de prévoir à la rentrée prochaine une cotisation de 15 € par famille au lieu des 12 € actuels.

Pour l'instant, le budget sorties, animations et projets pédagogiques est très restreint pour la rentrée prochaine.

IV – PROJETS PEDAGOGIQUES DE L'ANNEE ECOULEE

Projets communs à toutes les classes :

- Point lecture à Saint Amand
- Les Olympiades organisées la dernière semaine de classe : épreuves d'athlétisme
- Une demi-journée football au stade de saint Amand encadré par des dirigeants du club de football de Saint Amand
- Une intervention de musiciens et chanteurs

Projets par classe :

Les CP

- 11 séances de piscine à Montoire (Madame BARLATIER et M. POUSSE)
- Sortie patrimoine à Vendôme
- Sortie au Château royal de Blois sur le thème des décors sculptés et visite du muséum d'histoire naturelle sur le thème de l'adaptation des animaux à leur lieu de vie

Les CP et CE1 (Madame CESBRON et Monsieur POUSSE)

- sortie à la médiathèque de Selommes avec visite d'une exposition sur les instruments de musique d'une fanfare et un conte musical
- sortie à la ferme biologique de Monthou sur Bièvre
- sortie au musée de Vendôme
- sortie sur le thème de l'architecture
- intervention musicale à l'école sur le thème du théâtre d'ombres
- intervention à l'école sur les marionnettes

Les CE2 (Mademoiselle DELPECH)

- sortie au Château de Vendôme sur le thème de la défense d'un château fort
- intervenante en musique : percussions et chants africains
- sortie à Fantasy Forest à Mosnes

Les CM1 et CM2 (Monsieur DUBU, Madame COUVRAT et Madame SUANT)

- sortie à Paris : visite des égouts de Paris et du Château de Versailles
- sortie au Centre de secours de Saint Amand
- sortie au musée de Vendôme

Les CM1 et CM2 (Madame BENALI)

- sortie au centre de secours de Saint Amand
- sortie à Paris « Sur les traces de Molière » sur deux jours
- Chorale avec le professeur de musique du collègue
- Sortie à Fantasy Forest

L'équipe enseignante remercie particulièrement les parents accompagnateurs pour toutes les sorties, Monsieur LUNEAU pour la visite et l'apprentissage des premiers secours au Centre de secours de Saint Amand et le club de football pour l'organisation de la demi-journée au stade de Saint Amand.

V – REDOUBLEMENTS ET SAUTS DE CLASSE

Il y a six enfants qui redoublent à la rentrée : 1 CP, 1 CE1, 2 CE2 et 2 CM2

Un enfant saute une classe pour passer du CM1 à la 6^{ème}.

VI – BILAN Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en Difficulté (RASED)

Cette année, le RASED était composé d'une seule personne, un enseignant spécialisé.

Un psychologue venant de Blois est intervenu ponctuellement.

Le RASED a suivi cette année 22 enfants. A la rentrée, 17 enfants continueront d'être suivis.

En septembre, le poste de psychologue scolaire au sein du RASED sera pourvu.

L'équipe enseignante indique que 4 enfants de CM1 et CM2 auront un soutien scolaire la première semaine des vacances sur cinq matinées. Ce soutien sera assuré par Monsieur DEBU.

VII – FETE DES ECOLES

L'équipe enseignante remercie et félicite l'association « TOUS ENSEMBLE » qui a tout organisé sauf les chants et spectacles de classes préparés par les enseignants.

La fabrication du géant a été très appréciée par les enfants.

VIII – EFFECTIFS – ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

La rentrée scolaire est fixée le 2 septembre à 9 heures.

L'école primaire accueillera 172 élèves, soit 7 de plus que cette année, soit :

- 40 CP
- 33 CE1
- 36 CE2
- 23 CM1
- 39 CM2

Se répartissant de la manière suivante :

- . CP : Madame BARLATIER
- ; CP-CE1 : Madame LEGONIE
- ; CE1 : Monsieur POUSSE
- ; CE2 : Mademoiselle DELPECH
- ; CE2-CM1 : Madame AUTRET
- ; CM1- CM2 : Madame BENALI
- . CM2 : Madame CONZETT

Monsieur VANDERMOORDE assurera la décharge de Madame BENALI et de Madame BARBOSA en maternelle.

Certains enseignants quittent l'établissement : Madame CESBRON, Madame SUANT et Madame COUVRAT, Madame LEDAY et Monsieur DEBU.

IX – PROJET D'ECOLE

Un projet d'école se renouvelle tous les quatre ans.

Le

nouveau projet aura trois axes :

- résolution des problèmes
- travaux sur les sciences expérimentales
- production de textes afin d'alimenter le site internet de l'école créé à la rentrée.

X – CANTINE

Le SIVOS indique qu'il y a de nombreux problèmes de paiement.

XI - NOUVELLE ECOLE

Les repas de la cantine seront assurés par un prestataire de service extérieur qui sera choisi.

Suite à l'appel d'offre pour le marché public de la construction de la nouvelle école, le jury constitué a retenu trois projets sur 11.

Ces trois entreprises ont reçu le cahier des charges et doivent rendre leur avant projet sommaire avant le 26 août 2010.

Le jury se réunira de nouveau pour retenir un projet.

Délai : sauf accidents de procédure ou problème administratif, le SIVOS a indiqué que les travaux débiteront début 2011 et la livraison sera effective pour la rentrée 2011.